

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale
de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 24 octobre
2017 à 19H00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 2 Madame Karine Champagne
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Est absent :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi

Ordre du jour de la réunion du 24 octobre 2017

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mandat à Francis Carrier, arpenteur-géomètre, pour la création de lots dans le rang 6 Sud
4. Appuis au comité de l'Expo agricole pour effectuer une demande d'assistance financière de 5 000 \$ au Groupe Desjardins
5. Contribution au transport adapté pour 2018
6. Contrat de location de salle
7. Achat de tuyaux (4 po x 25,4 m) pour le puits (3 000 \$)
8. Demande de gratuité pour la clinique de vaccination
9. Nomination d'un conciliateur-arbitre
10. Période de questions
11. Fin de la rencontre

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-10-357 Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- MANDAT À FRANCIS CARRIER, ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE, POUR LA CRÉATION DE LOTS DANS LE RANG 6 SUD

2017-10-358 **Considérant** que des travaux de réfection de la chaussée sont à faire dans le rang 6 Sud et que le chemin doit être élargi ;

Considérant que la Municipalité doit acquérir des parcelles de terrains de propriétaires du rang 6 afin de pouvoir élargir la route ;

Considérant que l'acquisition de ces terrains entraîne une création de lots et que Francis Carrier arpenteur-géomètre est disponible pour effectuer la tâche ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate Francis Carrier arpenteur-géomètre pour la création de lots dans le rang 6 Sud dans le cadre des travaux de réfection de la chaussée.

4- Appuis au comité de l'Expo agricole pour effectuer une demande d'assistance financière de 5 000 \$ au Groupe Desjardins

2017-10-359 **Considérant** que l'Exposition agricole de Beauce a besoin d'une nouvelle infrastructure (étable) afin de répondre aux besoins des participants à l'exposition ;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce a besoin d'un support financier pour la réalisation de leur projet ;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce veut faire une demande de soutien financier de 5 000 \$ au Groupe Desjardins ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est en accord avec le projet de l'exposition agricole de Beauce ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil appuis la demande du comité de l'Exposition agricole de Beauce d'une aide financière de 5 000 \$ auprès du Groupe Desjardins.

5- CONTRIBUTION AU TRANSPORT ADAPTÉ POUR 2018

2017-10-360 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley contribue à chaque année au transport adapté Autonomie Beauce-Sartigan ;

Considérant que la quote-part de la Municipalité est de 3 046,45 \$ pour une augmentation de 2 % pour l'année 2018 ;

En conséquence, il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 3 046,45 \$ au Transport Autonomie Beauce-Sartigan pour la quote-part de l'année 2018.

6- CONTRAT DE LOCATION DE SALLE

Sujet reporté

7- ACHAT DE TUYAUX (4PO X 25,4M) POUR LE PUIIS

2017-10-361

Considérant que lors du changement de la pompe du puits principal de la Municipalité, les intervenants ont constaté que le tuyau reliant la pompe à la surface du puits était gravement usé ;

Considérant que les travaux publics n'ont d'autre choix que de changer le tuyau ;

Considérant que la firme Pompes MC est en mesure de fournir l'équipement requis pour un montant de 3000 \$ plus taxes ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat du tuyau requis pour un montant de 3 000 \$ plus taxes.

8- DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA CLINIQUE DE VACCINATION

2017-10-362

Considérant que chaque année, une clinique de vaccination a lieu à l'aréna de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que l'organisateur demande une gratuité afin d'obtenir l'aréna pour tenir la clinique ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la Municipalité à offrir gratuitement les locaux de l'aréna pour la tenue de la clinique de vaccination.

9- NOMINATION D'UN CONCILIATEUR-ARBITRE

2017-10-363

Considérant que toute municipalité locale peut désigner un conciliateur-arbitre pour régler les mésententes relatives à la construction, la réparation ou l'entretien d'une clôture mitoyenne ou d'un fossé mitoyen ou encore à des travaux de drainage engendrant la création d'un fossé ;

Considérant que le secrétaire-trésorier doit fournir une attestation officielle du statut du conciliateur-arbitre ;

Considérant que le conciliateur-arbitre doit être nommé par résolution ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil nomme monsieur Stéphane Poulin, inspecteur municipal comme conciliateur-arbitre de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

10-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

11-FERMETURE DE LA SÉANCE

2017-10-364 Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h45.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.